

DOSSIER DE PRESSE

 www.lozere.fr

COMMISSION PERMANENTE & CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOZÈRE

Vendredi 26 juin 2015



CONTACT PRESSE

Elodie LEHNEBACH
04 66 49 66 07 - 06 84 95 87 33
presse@lozere.fr


lozère
LE DÉPARTEMENT

En direct de l'Assemblée

Ce vendredi 26 juin 2015, la Présidente du Département de la Lozère, Sophie PANTEL réunit l'Assemblée départementale en séance plénière.

- Le déroulement de la journée du 26 juin 2015 est le suivant :
 - 09 h 30 : Accueil
 - 10 h 00 : Commission Permanente (séance non publique)
 - 14 h 30 : Conseil Départemental (séance publique)

Dans la continuité de la charte de l'élu local adoptée le 27 avril (qui actait la baisse des indemnités des élus ou encore le principe du covoiturage), la Présidente Sophie Pantel marque le début de son mandat d'un **nouveau geste fort en supprimant les véhicules de fonctions** qui seront désormais remplacés par un pool de véhicules commun à toute la collectivité (rapport 701).

Les élus de l'Assemblée Départementale devront ensuite approuver le Compte Administratif 2014, la Décision Modificative n°2 ainsi que les autorisations de programmes (AP) antérieures et 2015 sur le budget principal.



La DM n°2



Rapport 708 : Le total des mouvements budgétaires en dépenses réelles de cette Décision modificative n°2 majore le budget de la collectivité de + 6,733 M€ dont 5,6 M€ en investissement et 1,054 M€ en fonctionnement.

Le résultat de fonctionnement reporté 2014 est intégré à hauteur de 1,9 M€ dans la section de fonctionnement 2015 et constitue une recette. Les différentes recettes d'investissement comprennent notamment des subventions Routes et Très haut débit et un ajustement sur le FCTVA. Les recettes de fonctionnement proviennent, elles, du Dispositif Compensation Péréqué (Allocations individuelles de Santé) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'assurances (TSCA).

Le Département fait face à des dépenses obligatoires supplémentaires non prévues dans le budget. Par exemple, en matière d'aides sociales où la couverture des dépenses obligatoires pour les frais de séjour en établissement des adultes handicapés représente plus de 1,4M€.

Côté investissement, les principaux mouvements concernant les dépenses concernent notamment des travaux routiers urgents ou sur le réseau structurant, les travaux du Collège du Collet de Dèze, la contractualisation (4M€), la construction du centre technique du Malzieu, les travaux de remise en état suite aux inondations de l'automne 2014 (400 000€) et le remboursement des emprunts.

Côté fonctionnement, les dépenses concernent, entre autres la participation du Salon de l'Agriculture, la Tournée Estivale Lozère Nouvelle Vie ou encore la participation du Département au Congrès Mondial de la Race Brune.

Les recettes permettent de maintenir l'Épargne brute à un taux prévisionnel de plus de 11%.

(L'épargne brute reflète la capacité du département à rembourser les emprunts et à autofinancer nos investissements).

Appels à projets : le Département candidat

• APPEL À PROJETS « ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OFFRE D'ACCUEIL QUALIFIÉE » - (Politiques territoriales : Rapport 802)

Le Département de la Lozère souhaite candidater à l'appel à projet lancé par le CGET Massif Central de promotion du territoire. Les projets sélectionnés recevront, pour trois années, un soutien de 50% maximum de fonds Massif (FEDER et/ou FNADT).

La réponse à cet appel à projets se focalise sur une thématique principale et commune à l'ensemble des partenaires : la promotion du territoire dans sa globalité.

Cette thématique se découpe en trois axes de travail :

- proposer une nouvelle vie en Lozère, c'est-à-dire rendre plus attractives et plus visibles les offres de nouvelles vies que propose le territoire dans son ensemble,
- améliorer le vivre-ensemble, c'est-à-dire poursuivre les actions de sensibilisation aux enjeux de l'accueil d'actifs sur le territoire et auprès de l'ensemble de la population (citoyens, élus, entrepreneurs...) et faire en sorte que l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire soit facilitée afin que leur installation soit pérenne,
- améliorer la mutualisation et capitaliser l'expérience, c'est-à-dire perpétuer le travail en réseau et faire en sorte que l'exemple de la Lozère en matière d'organisation et de coordination de sa politique d'accueil serve à d'autres territoires.

Le Département accompagne et soutient les territoires

TEPOS - TERRITOIRES À ENERGIE POSITIVE

En tant que lauréat de l'appel à projets «Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte», le Département de la Lozère se voit récompensé pour son projet d'actions dans ce secteur d'activité. Le travail de finalisation est en cours notamment sur la mise en valeur des programmes à maîtrise d'ouvrage directe dans ce domaine.

La signature de la Convention TEPOS est prévue lundi prochain entre la Présidente du Département, Sophie Pantel et la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de Energie, Ségolène Royal.



APPEL A PROJETS POLES DE PLEINE NATURE EN MASSIF CENTRAL

Dans le cadre du programme Massif Central, un appel à projets a été lancé en vue de retenir une quinzaine de pôles de pleine nature dans le Massif central. La stratégie ici affichée est d'affirmer le massif central comme une véritable destination touristique, au même titre que les autres massifs montagnards.

Qu'est ce qu'un pôle de pleine nature ?

Un pôle de pleine nature est une offre structurée d'activités de pleine nature, à la fois centralisée et diversifiée sur un territoire, tant au niveau de l'offre elle-même (randonnée, canoë, VTT, via ferrata... etc...) que des niveaux de pratiques proposés (familles, loisirs, débutants, experts). Un pôle de pleine nature est donc un facteur d'attractivité du territoire, tant au niveau touristique que d'accueil de nouvelles populations en recherche de ce cadre de vie.

Pour la Lozère :

Trois dossiers ont été déposés sur le volet émergent :

- le PPN « Mont-Lozère » porté par le syndicat mixte d'aménagement du Mont-Lozère
- le PPN « Aubrac » porté par le syndicat de préfiguration du PNR éponyme
- le PPN « Gorges du Tarn » porté par le syndicat Mixte Grand site (Gorges du Tarn, de la Jonte et des Grands Causses).

Le coût de ces projets varie à +/- 100 000 € par dossiers, financés à 70%

Les candidatures sont closes, le jury devrait officialiser sa décision prochainement.

PROGRAMMES EUROPEENS

Le Département a également accompagné les territoires pour l'élaboration de leurs candidatures concernant les programmes Leader (réponse fin juillet) et ATI - Approche Territoriale Intégrée (réponse à l'automne).

ECONOMIE, TOURISME

Le Département revisite ses modalités d'intervention

Le Département contribue, à travers ses actions, à soutenir le monde économique et à créer une dynamique essentielle pour l'emploi et l'aménagement du territoire. Zones artisanales, aides aux PME, au commerce rural, le Conseil général, avec ses partenaires, accompagne les porteurs de projet et les chefs d'entreprises.

- **Rapport 600** : L'itinérance est un enjeu du Schéma Départemental du Tourisme. Dans ce contexte, le Département souhaite dès 2015 davantage soutenir les associations ou structures qui oeuvrent pour le développement des itinéraires de randonnées. C'est pourquoi, il est proposé de modifier les **aides en faveurs de ces associations** pour 2015. Ainsi, le plan d'actions sur 3 ans ne sera plus demandé. Le taux d'aide reste inchangé, seul le plafond est réévalué de 5 000 € à 8 000€.
- **Rapport 601** : modification du règlement **Aide à l'« Immobilier Industriel et Artisanal »**. Cette aide est destinée à aider les projets immobiliers (création, modernisation, extension) qui concourent au maintien ou au développement durable des entreprises des secteurs suivants : industrie, artisanat, services aux entreprises (le chiffre d'affaire doit être majoritairement réalisé auprès d'autres entreprises).
- **Rapport 602** : modification du règlement **Zones d'Activités**

Voici le détail de ces évolutions :

- Suppression de la distinction en fonction de la taille des zones : même taux et même plafond pour toutes les zones.
- Taux et plafond d'aide :
 - Étude : 80 % aide plafonnée à 20 000 €
 - Restructuration : 40 % aide plafonnée à 60 000 €
 - Création : 40 % plafonné à 200 000 €
- Financement des ZA commerciales possible.
- Intégration des recettes (hors autofinancement).

Dans le domaine du Tourisme, un **nouveau Schéma départemental du Tourisme sera bientôt relancé** ainsi qu'un **plan marketing 2015** qui est en cours. Réalisé conjointement avec Lozère Tourisme, il permettra de conforter le positionnement d'image de la Lozère, de conquérir de nouvelles clientèle de mieux répondre à l'enjeu qualité ou encore de mieux organiser la structuration touristique du territoire. Enfin, sachez qu'un nouveau Hors-Série du magazine Respire paraîtra à la fin du mois. Il sera dédié au Patrimoine.

A PARIS

Ces dernières semaines, Sophie Pantel a effectué de nombreux déplacements à Paris afin d'y défendre les dossiers lozériens :

- La défense de nos trains d'équilibre du territoire
Rencontres avec le Président François Hollande, le député Philippe Duron, président de la Commission «Avenir des Trains d'Equilibre du Territoire » puis Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des transports.

- L'avenir de l'hôpital de St Alban
Rencontre avec Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

D'autres grands rendez-vous sont à venir :

- **Vendredi 26 juin** - Rencontre avec le Préfet Préfigurateur de la future Grande région (M. MAILHOS)

- **Lundi 29 juin** - Signature avec la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de Energie Ségolène ROYAL de la Convention TEPOS «Territoires à Énergie Positive »

- **Mercredi 1er juillet** - Rencontre avec le cabinet du Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE (SDIS - Sécurité civile)

- Vendredi 26 juin
**Rencontre avec le
Préfet Préfigurateur
de la future
Grande région
-M. MAILHOS**

- Lundi 29 juin
**Signature avec la
Ministre Ségolène
ROYAL de la
Convention TEPOS**

- Mercredi 1er juillet
**Rencontre avec le
cabinet du
Ministre de l'Intérieur
Bernard CAZENEUVE**

EN LOZERE

- Le Lancement de l'**Opération Eté Sport Nature** pour tout l'été. Ce dispositif est disponible pour la 11ème année consécutive pour tous les jeunes de 8 à 18 ans.

- **Codi n'Camp**, une école de codeurs (formation au numérique) qui vient de voir le jour. Un projet innovant soutenu par le Département, la Maison de l'emploi et Lozère Développement

- **Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche**

La 13ème édition de 2015 qui se déroulera du 2 au 7 septembre se présente sous les meilleurs auspices et sera celle de l'ouverture du TCFIA vers la Drôme, le Gard et la Lozère. La Département est partenaire de cet événement pour la 1ère fois. On attend les meilleures compétitrices du circuit sur le Mont-Lozère.

- Le **passage du Tour de France en Lozère**

Une conférence de presse est prévue début juillet à ce sujet

- La **Tournée Estivale Lozère Nouvelle Vie**

Tout au long de l'été, le Département de la Lozère part sur les routes à la rencontre des habitants et des touristes. dans le cadre de sa politique d'accueil de nouvelles populations actives. (cf Dossier de presse)

- L'émission des **Racines et des Ailes**

Le tournage de ce documentaire, par Electik Production pour la collection «Passion Patrimoine» du magazine Des Racines & Des Ailes. aura lieu les secondes quinzaines de juillet, d'août et de septembre 2015 sur tout le département.

- La Lozère à l'**Exposition Universelle de Milan**

Il s'agit d'une belle opportunité pour le Département qui partagera du 12 au 26 septembre 2015 un stand sur place avec l'Association des Métiers d'Arts en Cévennes (elle-même jumelée depuis plusieurs années avec l'association italienne ArtinFiera dans le cadre de l'organisation du Festival des Métiers d'Arts du Pont de Montvert et du Festival de San Sebastian).

